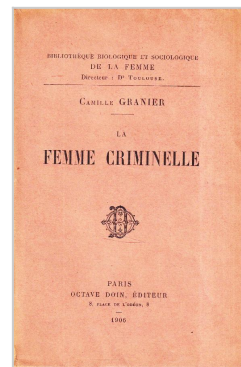




Disparu(e)

Camille GRANIER



INFORMATIONS ACADÉMIQUES

Section :	Lettres
Siège :	XIX
Élu(e) à l'Académie en :	1924
Départ :	1935
Qualité :	Chef de Cabinet du Préfet, Inspecteur Général des Services administratifs du Ministère de l'Intérieur

BIOGRAPHIE

Nous savons peu de choses sur Camille Granier. Sa réception à l'Académie n'a pas fait l'objet d'une cérémonie particulière, son éloge a été très succinct, enfin il n'a pas publié de conférences dans le bulletin académique. Ses dates de naissance et de décès sont obtenues indirectement et donc ne sont pas complètement sûres : on sait qu'il avait 36 ans quand il a publié son ouvrage de 1891 et on a supposé qu'il est resté membre de notre Compagnie jusqu'à sa mort. En revanche, on sait qu'il est devenu « octogénaire », ce qui colle avec les dates estimées.

Il a été Chef de Cabinet du Préfet Paul Glaize dans le Puy-de-Dôme (donc dans la période 1877-1882) cela veut dire à 22 ans ou à peine plus. Il a aussi été Chef de Cabinet du Préfet de L'hérault, sans doute après. On signale pour lui un court passage dans la Magistrature. Ensuite, il gagne le Ministère de l'Intérieur à Paris où il va faire sa carrière jusqu'à l'âge de la retraite. Il y devient successivement Inspecteur Général des Prisons puis Inspecteur Général des Services administratifs du Ministère. Ce dernier titre est le sien en 1906. Enfin, il revient à Montpellier dont il a été absent 40 ans dit-il.

Pendant sa période d'activité, il publie deux ouvrages.

- 1891. *Essai de bibliographie charitable*. Paris. Librairie Guillaume et Cie, 450 p.

L'ouvrage traite de la bienfaisance, des sociétés de charité et aide à l'enfance, orphelinats, asiles, hospices. Il comprend deux parties : une synthèse et une liste des travaux qui traitent de ces sujets.

- 1906. *La femme criminelle*. Paris, Octave Doin Editeur, 468 p (il y examine que que la criminalité féminine peut avoir de spécifique, par exemple et selon lui : infanticide voire empoisonnement à l'arsenic !).

S'ajoutent à cela des textes édités après avoir été repris de journaux administratifs :

- 1894. *Étude sur le Contrôle des Institutions pénitentiaires* (51p.) suivi de *Le Marché des Services pénitentiaires* (43 p.), suivi de *Les Commissions de Surveillance* (37 p.) Chez Berget-Levrault et Cie, Paris.

- 1906. *Aveu et témoignage critique de la preuve orale*. Extrait du Journal du Ministère Public. Édité par Marchal et Billard, place dauphine, 16 p.

Ces textes témoignent de l'évolution de la société. Ils ont donc un intérêt historique. C'est pourquoi Ils ont donné lieu à des éditions récentes (BNF), parfois en langue étrangère.